



Qui du locataire ou du propriétaire doit payer la facture ?

Par **camille54**, le **22/08/2009** à **18:48**

Bonjour,

Cela fait 4 mois que je suis entré dans mon appartement . et malheureusement depuis 1 mois ma chasse d'eau fait du bruit anormal et se mais a couler toute seule.. Je suis obliger de fermer le robinet extérieur a chaque fois .

Je voulais savoir , si je fait apel a un plombier qui payera la facture ? moi locataire ? ou mon propriétaire ?

Par **jeetendra**, le **22/08/2009** à **20:21**

bonsoir, ce sera à vous de rémunérer l'intervention du plombier surtout si la chasse d'eau fonctionnait correctement à votre entrée dans le logement, les menus travaux et réparations d'entretien sont à la charge du locataire (décret de 1987), cordialement